

EN *Ranunculus gramineus* L. – Renoncule graminée – *Ranunculaceae*



Description

Plante de 10-40 cm de haut, vivace. Souche entourée d'un chevelu de fibres, tige dressée glabre. Feuilles radicales graminoides atteignant 15 cm, les caulinaires semblables mais plus courtes. Fleurs de 13-20 mm de diamètre groupées par 1-4 sur de longs pédoncules. Méricarpes mûrs glabres, carénés, à nervure saillante au-dessus, à bec court droit ou incurvé. Réceptacle fructifère ovoïde-cylindrique et glabre. Floraison 4-5. Chromosomes $2n = 16$.

Ecologie et sociologie

La renoncule graminée occupe des prairies maigres et sèches peu denses sur des sols arides en général calcaires et épais sous climat peu pluvieux et ensoleillé. Les stations sont souvent humides en hiver et au premier printemps et ne se dessèchent que plus tard. En Valais l'espèce occupe souvent des dépôts de loess de la plaine du Rhône sur gypse, calcaire ou quartzite.

En Suisse, l'espèce est collinéenne-montagnarde et va de 530 à 680 m d'altitude à Saint Léonard (de 250 à 1600 m en Italie).

En France méditerranéenne, *Ranunculus gramineus* est caractéristique des *Ononidalia striatae* BR.-BL. 47, mais est aussi répandu dans le *Xerobromion* (BR.-BL. et MOOR 38) MORAV. 67 et s'étend même au *Stipo-Poion carnolicæ* BR.-BL. 61 et au *Mesobromion erecti* BR.-BL. et MOOR 38. Par contre dans le sud-ouest atlantique de la France, l'espèce se trouve dans le *Ranunculo graminei-Brometum* ROYER. En Valais, elle occupe généralement, sur sol superficiel ou moyen, des fragments steppiques et des pelouses arides relevant du *Bromo-Pulsatilletum montanae* Br.-Bl. 61. Elle s'étend marginalement au *Sedo-Scleranthion* BR.-BL. 55 et au *Festucion vallesiaca* KLIKA 31.

Milieu naturel: 4.2.1.1 (4.1.3)

Valeurs indicatrices: F1R4N2H3D4L4T5K4.

Particularités de l'espèce

Il est possible que cet hémicryptophyte ait gagné ses rares stations extra-méditerranéennes pendant la période chaude du Boréal, en même temps que le chêne pubescent. Il est facile à cultiver et multiplier en jardin botanique.

Distribution générale et menaces

Cet élément méditerranéen occidental est réparti dans le sud-ouest de l'Europe et l'Afrique du nord (du Maroc à la Tunisie). Il se rencontre surtout au Portugal, en Espagne et dans le midi de la France mais il va jusqu'au littoral atlantique, dans le bassin de la Loire et le bassin parisien. Il est également clairsemé dans les Alpes occidentales, le nord-ouest et le centre de l'Italie et en Sardaigne.

Stations les plus proches: au nord de Dijon, région de Lyon, Maurienne, environs de Briançon (F) et Piémont (entre autres Valle di Susa entre Monovi et Ceriala) (I). La mention en Valteline (I) provient d'une erreur de détermination.

Menaces: Aux limites de son aire l'espèce a quelque peu régressé, mais en région méditerranéenne elle n'est pas menacée.

Statut de protection

CH: Liste rouge, protection (VS).

Distribution et menaces en Suisse

L'espèce est cantonnée en Valais. En plus de la station actuelle de Saint Léonard il existait autrefois une population au Sex-de-Gru à l'ouest d'Ardon: elle fut détruite il y a une quinzaine d'années par l'aménagement d'une parcelle de vigne, qui a d'ailleurs été abandonnée depuis. A l'est du village de St. Léonard, sur les croupes des carrières de gypse et de quartzite et dans un périmètre d'un kilomètre carré, on trouve encore quatre petites populations spontanées et une introduite (sud-ouest de L'Ormy). Ces populations se composent elles-mêmes de groupes et comptent 2000 à 2500 individus au total. Trois des six populations décrites à St. Léonard en 1949, et qui n'étaient pas considérées comme menacées, ont été détruites. Dans l'une d'entre elles on a pu observer encore en 1997 deux individus relictuels. Sur la colline du bourg occidental de Saillon se trouve une petite population introduite (actuellement cinq individus). Sur la chaîne de collines des Maladères à Château-neuf, les plantes semées en 1979 se sont bien établies mais en 1982 l'agrandissement d'un vignoble les a détruites.

Menaces: Par le fait de l'exploitation du gypse et de la quartzite, des extensions de vignobles, des herbicides, du piétinement et des décharges de matériaux, l'espèce a perdu en cinquante ans plus de la moitié de ses populations et doit être considérée comme fortement menacée.

Evolution des populations: recul moyen, toutes les populations actuelles cantonnées dans un seul secteur.

Responsabilité

Les avant-postes isolés au nord-est de l'aire devraient être conservés. La Suisse a une responsabilité moyenne à l'échelle internationale.

✉ Christoph Käsemann

Menaces

- conversion en vignoble
- exploitation du gypse et de la quartzite
- feux de déchets viticoles
- transformation de maisonnettes de vigne, activités de loisirs
- épandage d'herbicides par hélicoptère
- piétinement, dépôts de matériel viticole et de machines
- déterrement de bulbes pour rocailles (muscaris à houppes)
- rareté des populations

Mesures

- ne pas convertir les steppes et les pelouses arides
- l'exclure dans les stations actuelles et dans les potentielles
- pas de places à feu dans les environs des stations
- pas de pavillons de vacances (avec les équipements corollaires) dans le secteur de répartition
- renoncer aux vols d'épandage; viticulture biologique, sinon dans des cas critiques épandage manuel comme autrefois; éventuellement contrats écologiques
- abandon des sentiers pédestres dans le secteur de répartition; pas de dépôts de matériel dans les stations actuelles ou potentielles
- épargner les populations de ces muscaris dans les stations de renouveau graminée
- protection globale du secteur de répartition à l'est de Saint Léonard (p. ex. dans le plan de zones); contrôles réguliers; carrés permanents; réintroductions dans le reste de pelouse aride du Sex de Gru (par semis) et à l'ouest de la colline de quartzite de Saint Léonard; suivi de l'efficacité des mesures

Bibliographie

BECHERER, A. (1956a): Florae vallesiaca supplementum – Supplement zu Henri Jaccards «Catalogue de la Flore valaisanne». *Denkschr. Schweiz. Naturf. Ges.* 81: 1-556.

BRESSOUD, B. (1998): Evolution des populations du Renoncule à feuilles de graminée (*Ranunculus gramineus* L.) à St. Léonard (VS) de 1949 à 1997. *Bull. Cercle Vaud. Bot.* 27: 123-127.

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

JACCARD, H. (1895): *Catalogue de la Flore Valaisanne*. 472 pp. Georg & Cie., Genève.

MARIÉTAN, I. (1949): La Renoncule graminée de Saint Léonard, les *Opuntia* de Sion, la Saussurée de Zinal. *Bull. Murith., Soc. Valais Sci. Nat.* 56: 142-146.

EN *Ranunculus gramineus* L. – Renoncule graminée – *Ranunculaceae*

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
			EN		

F	D	FL	A	I
	-			-r

Monde	CH
	EN/E

